



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 27 janvier 2025

Président : Madame KOENDERS

Secrétaire de séance : Madame MONTEIRO

Convocation envoyée le 17 janvier 2025

Nombre de membres du Conseil municipal : 59

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de présents participant au vote : 55

Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur François DESEILLE
Madame Sladana ZIVKOVIC
Monsieur Hamid EL HASSOUNI
Madame Claire TOMASELLI
Monsieur Antoine HOAREAU
Monsieur Franck LEHENOFF
Madame Dominique MARTIN-
GENDRE
Monsieur Christophe BERTHIER
Madame Nadjoua BELHADEF
Monsieur Marien LOVICH
Madame Kildine BATAILLE
Madame Delphine BLAYA
Monsieur Christophe AVENA
Madame Lydie PFANDER-MENY
Monsieur Joël MEKHANTAR
Monsieur Denis HAMEAU
Monsieur Jean-Philippe MOREL
Madame Marie-Odile CHOLLET

Monsieur Jean-Paul DURAND
Monsieur Jean-Patrick MASSON
Monsieur Georges MEZUI
Monsieur Massar N'DIAYE
Madame Françoise TENENBAUM
Monsieur Vincent TESTORI
Madame Stéphanie VACHEROT
Monsieur Jean-François
COURGEY
Monsieur Bassir AMIRI
Madame Mélanie BALSON
Madame Catherine DU TERTRE
Madame Nora EL MESDADI
Madame Danielle JUBAN
Madame Marie-Hélène
JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Philippe LEMANCEAU
Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Laurence GERBET
Monsieur Emmanuel BICHOT
Madame Céline RENAUD

Madame Caroline
JACQUEMARD
Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Stéphane CHEVALIER
Monsieur Laurent
BOURGUIGNAT
Madame Claire VUILLEMIN
Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Stéphanie MODDE
Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Fabien ROBERT
Monsieur Olivier MULLER
Monsieur Henri-Bénigne DE
VREGILLE
Madame Elizabeth REVEL
Monsieur Philippe THIRION
Madame Valérie TEISSEIRE
Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Pierre PRIBETICH

Membres absents :

Madame Christine MARTIN pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
Madame Nuray AKPINAR-ISTIKUAM pouvoir à Monsieur Hamid EL
HASSOUNI
Monsieur David HAEGY pouvoir à Madame Mélanie BALSON
Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie
KOENDERS

OBJET : FINANCES**Fixation des taux des taxes directes locales applicables en 2025**

Vu le Code général des impôts, et notamment ses articles 1636 B sexies et 1639 A ;

Vu le rapport sur les orientations budgétaires 2025 de la Ville de Dijon présenté à l'appui du débat d'orientations budgétaires 2025 organisé dans le cadre de la séance du conseil municipal du 16 décembre 2024 ;

Vu le projet de budget primitif 2025 de la Ville de Dijon soumis à l'approbation du conseil municipal dans le cadre de sa présente séance ;

Vu les éléments d'information présentés dans le rapport annexé à la délibération, en particulier pour ce qui concerne les bases et produits fiscaux prévisionnels pour l'année 2025 ;

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de reconduire** en 2025 les taux d'imposition applicables en 2024 sur le territoire de la Ville de Dijon ;

- **de fixer**, en conséquence, les taux d'imposition applicables en 2025 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 50,28%

- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 92,79%

- taxes d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur les logements vacants 23,89%

- **d'autoriser** Madame la Maire à prendre toute décision et à signer tout acte nécessaire à l'application de la délibération.

SCRUTIN POUR : 52

ABSTENTION : 5

CONTRE : 2

NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 4 PROCURATION(S)